

Adjuvants et vaccins. L'aluminium

Les sels d'aluminium (phosphate et surtout hydroxyde d'aluminium) sont utilisés comme adjuvant dans les vaccins, parce qu'ils permettent au système immunitaire de s'activer convenablement contre le microbe ciblé par le vaccin.

Par le passé, des questions légitimes ont pu se poser sur le caractère inoffensif de l'aluminium des vaccins ; aujourd'hui, les données dont on dispose sont très rassurantes, et ne mettent pas en évidence d'association entre les adjuvants à base de sels d'aluminium et d'éventuels effets secondaires graves :

1) Il y a plus de 60 ans que l'on utilise les sels d'aluminium, sans avoir observé d'effets indésirables graves, alors que les vaccins sont très surveillés, tout est notifié.

2) Dit autrement, plusieurs milliards de personnes ont reçu au moins un vaccin contenant de l'aluminium ; un effet indésirable aurait été détecté s'il existait.

3) L'aluminium est le métal le plus abondant de l'écorce terrestre, présent partout dans notre environnement, nous en absorbons quotidiennement par de multiples voies ; pratiquement toutes les denrées alimentaires en contiennent en premier les légumes, les céréales ; il sert au conditionnement alimentaire (boissons en canettes). La dose journalière admissible est bien définie et la quantité absorbée, par exemple par les boissons en canettes bien définie. L'aluminium absorbé par voie orale (3 à 5 mg chaque jour) représente une quantité beaucoup plus importante que l'aluminium apporté ponctuellement par les vaccins prévus au calendrier vaccinal (généralement 0,2 à 0,5 mg par vaccin, et en tout cas jamais plus de 0,85 mg).

4) Certaines études ont cherché à savoir si l'aluminium injecté en intramusculaire lors de la vaccination ne pouvait pas être responsable d'une maladie neuromusculaire dite « myofasciite à macrophages ». L'analyse de ces études est très rassurante, l'aluminium reste localisé au point d'injection sans diffusion dans l'organisme et aujourd'hui aucun lien n'a pu être mis en évidence entre l'aluminium vaccinal et le développement d'une maladie neuro-musculaire.

5) D'autres études se sont intéressées au risque de maladie auto-immune associé à l'aluminium vaccinal. Si certaines études ont mis en évidence un risque très faible (1 sur 100 000) et inconstant de maladies rares pour une petite minorité de vaccins le rôle de l'aluminium dans ces événements très rares n'a pas été démontré.

Pour toutes ces raisons, les sels d'aluminium sont considérés comme des composés très sûrs et irremplaçables.

Source ; site internet www.vaccination-info-service.fr

Rédaction : groupe AFPA infectiologie et Infovac

François Vié le Sage, Georges Thiebault, Nathalie Gelbert, Robert Cohen, Brigitte Virey, Pierre Bakhache, Andréas Werner

En 2003, Claire Anne Siegrist a fait un rapport exhaustif sur les adjuvants vaccinaux à l'Académie Française de Médecine concernant l'aluminium. *« Les adjuvants à base de sels d'aluminium sont utilisés depuis 1926 à travers le monde et leur profil de sécurité vaccinale est tellement bon qu'ils ont longtemps été les seuls adjuvants autorisés. Depuis quelques années, leur sécurité a cependant été mise en question en France suite à la démonstration que l'aluminium pouvait persister de façon prolongée au site d'injection, dans des macrophages rassemblés autour des fibres musculaires en une lésion histologique microscopique nommée « myofasciite à macrophages » (MFM) (...) A ce jour, les éléments disponibles indiquent que bien que l'aluminium vaccinal puisse parfois persister au site d'injection pendant des années (« tatouage vaccinal »), ceci ne reflète pas l'existence d'une atteinte inflammatoire musculaire diffuse et n'est pas associé à une maladie systémique spécifique. L'existence de biais d'échantillonnage inhérents à la complexité des diagnostics cliniques et pathologiques reste l'hypothèse la plus probable »¹.*

Le 11 juillet 2013 le HCSP a refait un rapport complet sur le sujet. Il aboutit aux mêmes conclusions².

¹ SIEGRIST CA. Les adjuvants vaccinaux et la myofasciite à macrophages., intervention à l'Académie de Médecine, Paris, Bulletin de l'Académie nationale de médecine 2003, vol. 187, n°8, 1511-1521

² <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=369>